

Poulet Kelly
Doctorante en sociologie
Curapp-Ess (UMR 7319)

Titre provisoire.

**L'étape du mariage dans la volonté de devenir adulte.
Une analyse genrée des aspirations des jeunes célibataires de Dakar aujourd'hui.**

Résumé.

Le report de l'accès au statut d'adulte des jeunes dakarois pèse sur la reconnaissance sociale à laquelle ils aspirent et sur la volonté de « devenir quelqu'un ». Ce blocage de leur devenir n'engage toutefois pas la même signification selon le genre des enquêtés. Dans cette communication, il s'agit de se demander en quoi l'institution du mariage, une étape clé dans la transition vers l'âge adulte, fait l'objet d'un rapport et d'aspirations différenciés selon le genre. A partir d'une enquête qualitative menée entre 2010 et 2015 sur les aspirations juvéniles, auprès de jeunes dakarois et dakaroises de trois quartiers spécifiques de la capitale, l'objectif est de montrer que dans le contexte socio-économique actuel, où les rôles sociaux sont bouleversés et se recomposent, la volonté de dépasser l'assignation à un rôle déterminé, en fonction de son sexe, est propre aux femmes tandis que les hommes tentent de se conformer au rôle que la société attend du masculin. L'étape du mariage, si elle paraît incontournable peut se révéler être une porte vers la reconnaissance pour les uns, une perspective à repousser pour les autres ou encore une négociation entre conformité sociale et individualisation.

Texte long

En quoi l'institution du mariage, une étape clé dans la transition vers l'âge adulte au Sénégal, fait l'objet d'un rapport et d'aspirations différenciés selon le genre des jeunes célibataires de Dakar ?

Ce questionnement principal, sur lequel la communication s'appuiera, est issu d'une problématique plus large posée dans le cadre de ma thèse de sociologie qui concerne les aspirations juvéniles à l'émancipation du statut de cadet social, à Dakar. La recherche doctorale, qui a débuté en 2010, a porté sur une population âgée de 18 à 30 ans (âge usuel déclaré) au moment de la rencontre avec les enquêtés de trois quartiers de Dakar aux compositions sociales, économiques et historiques distincts. Durant 5 ans, j'ai suivi les trajectoires biographiques de ces jeunes qui aspiraient à s'émanciper des contraintes qu'ils ressentaient, selon les rapports sociaux dans lesquels ils étaient imbriqués¹ – à savoir d'ânesse et de génération, de classe, de caste et de sexe. Le mariage, bien que cet événement soit repoussé notamment en milieu urbain, continu d'être une étape clé dans le devenir adulte des jeunes, participant à leur reconnaissance sociale. Toutefois, l'objectif de cette communication est de saisir la signification de cette étape et les aspirations autour de l'institution du mariage pour les jeunes célibataires à Dakar, selon qu'ils soient homme ou femme.

En effet, mes résultats de recherche montrent que, dans un contexte économique et social contraignant les individus à « rester jeune »², où les volontés individuelles s'affirment davantage³ – notamment sur la scène publique – et où les rôles sociaux se recomposent⁴, le mariage cristallise nombre d'enjeux, d'aspirations, de négociations auprès des aînés et de tensions⁵. Pour les jeunes hommes célibataires, dont la situation économique n'est pas encore stable, considérés comme des cadets par les aînés, la perspective du mariage semble une étape contribuant à assoir leur masculinité, mise à rude épreuve. Les femmes quant à elles, aspirent davantage à « réussir et devenir quelqu'un » avant cette étape qui adviendra un jour mais qu'elles désirent repousser pour ne pas devoir dépendre d'un autre aîné que celui d'âge, un

¹ PFEFFERKORN R., 2007, *Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classe, rapports de sexe*, La dispute.

² ANTOINE P., RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F., 2001, « Contraintes de rester jeunes ? Evolution de l'insertion urbaine dans trois capitales africaines : Dakar, Yaoundé, Antananarivo », in *Les jeunes, hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud*, Autrepart 18, IRD-Editions/Editions de l'Aube.

³ CALVES A-E et MARCOUX R., 2007, « Présentation : les processus d'individualisation "à l'africaine" », *Sociologie et sociétés*, vol. 39, n° 2, p. 5-18.

⁴ ATTANE A, 2003, *Cérémonies familiales et mutations des rapports sociaux de sexe, d'âge et de génération. Ouahigouya et sa région. Burkina Faso*. Thèse de doctorat, EHESS-Marseille, 510 p.

⁵ DIAL F-B., 2008. *Mariage et divorce à Dakar. Itinéraires féminins*, Paris, Karthala-CREPOS.

homme, et spécifiquement leur futur mari. C'est ce qu'il va s'agir d'approfondir dans cette communication en analysant enfin, cinq années après le début de l'enquête auprès de l'échantillon de population, quelles ont été les concrétisations des aspirations de ces jeunes quant au mariage et plus globalement à leur devenir, et quelles ont été les contraintes spécifiques à la réalisation de leurs ambitions.

I. Le mariage, une étape espérée, validant la masculinité.

Le prolongement de l'état de jeunesse des hommes en particulier met à rude épreuve leur masculinité. En effet, les jeunes hommes sont conscients du rôle qu'ils doivent remplir pour être considéré comme des adultes, au nom de la religion, au nom d'une société reposant sur un système familial de type patriarcal, ils sont exhortés de « devoir remplir leur rôle ». Un rôle de soutien financier envers leurs aînés d'âge, mais il s'agit également de celui de leur masculinité. Les aspirations qui sont les leurs collent ainsi à ce que la société attend des figures masculines. Ils sont amenés ou doivent déjà prendre la relève du père au sein du ménage et ils se doivent de devenir eux-mêmes, un jour le *kilifou* (l'autorité morale) et un *borom kër* (le chef de ménage). Les jeunes hommes enquêtés ne remettent nullement en cause leur devenir d'homme, bien au contraire. Le contexte actuel et les incertitudes quant à leur avenir entraînent chez eux l'angoisse de ne pouvoir assumer à bien leur masculinité et ce qu'ils sont appelés à constituer : leur propre cellule nucléaire en devenant mari, père et chef de ménage. C'est en cela que s'opère une différence cruciale dans l'intégration des rôles sociaux sexués et la manière de s'en accommoder.

II. Ne pas dépendre de son mari, « devenir quelqu'un » avant le mariage.

Sous les effets conjugués de la crise économique, de l'urbanisation et de la scolarisation croissante des filles, les « équilibres traditionnels ne résistent pas »⁶. Les rôles se recomposent, la contribution des femmes au sein des ménages va au-delà d'un apport complémentaire⁷, même si leur participation dans le partenariat domestique n'est pas déclarée de manière affirmée⁸. Les aspirations et les choix des jeunes femmes enquêtées aujourd'hui

⁶Op. Cit. VIGNIKIN, 2007.

⁷ADJAMAGBO A., ANTOINE P., BEGUY D., DIAL F.B., « Le dilemme des dakaroises : entre travailler et "bien travailler" », in DIOP M.C. (dir.), *Gouverner le Sénégal : croissance et développement humain durable*, Paris, Karthala, p. 247-272, 2004.

⁸ De la même manière, la polygamie engendre certains changements concernant le rôle de la femme. Dans les pays d'Afrique de l'Ouest, le type d'union répandu reste la polygamie sans cohabitation, notamment dans les classes intermédiaires et aisées qui pratiquent la polygamie. L'homme rend régulièrement visite à

se disent. Ces aspirations ne sont sans doute pas nouvelles mais elles sont simplement formulées davantage qu'auparavant⁹. C'est dans ce contexte et selon les contraintes spécifiques qui reposent sur les conditions des femmes qu'il faut alors comprendre leurs discours sur leur volonté de devenir quelqu'un et de réussir. Ici, il s'agit *d'être par elle-même et pour elle-même*, avant tout sans l'appui d'un homme, particulièrement d'un mari. En plus de vouloir s'émanciper de rapports de génération, celles-ci se voient confronter à contourner ce qui pourrait permettre cela : la mise sous tutelle d'un homme¹⁰. La réussite doit alors avoir lieu avant le mariage. Leurs aspirations à « devenir quelqu'un » sont fondées communément, lorsque je les rencontre, sur l'exercice d'une activité rémunératrice. Bien sûr, selon leurs catégories sociales d'appartenance et leurs dispositions au moment de l'enquête, leurs projections professionnelles ne sont pas identiques. Le travail et leur possibilité d'évolution professionnelle sont reconnus comme étant le premier facteur de leur émancipation. Par ce biais, leurs attentes sont celles d'une indépendance économique réelle mais également de liberté et d'affirmation de leurs propres choix de vie – notamment concernant leur futur mariage (choix dans le mode résidentiel, de leur futur époux, d'avoir un logement indépendant de la belle-famille etc.). L'indépendance financière devient, dans le discours des célibataires, une condition à réaliser avant le mariage, mariage qui ne serait en aucune sorte, selon leurs discours, un aboutissement en soi. Les discours éclairent cette forme de rejet de ce à quoi elles n'aspirent pas : être reléguée au statut d'épouse, de mère, être mise sous la tutelle d'un mari ou d'autres aînés sociaux tels que la belle-famille.

En conclusion de cette présentation, je relaterai le devenir des aspirations des jeunes enquêtés. Quand le temps passe, les aspirations s'effacent-elles ?

Après 6 années d'enquête et de suivi des jeunes dakarois et dakaraises il s'agit de se demander si leurs aspirations déclarées ont pu être réalisées. Très peu ont franchi l'étape du mariage. Les jeunes hommes semblent ne pas être en mesure financièrement d'assumer le rôle qui est

l'unité mère-enfant et lui offre un support matériel dont elle peut avoir besoin. Aujourd'hui, il devient de plus en plus difficile pour le chef de famille d'assumer ce rôle, seul. Aussi, les femmes gèrent de plus en plus leur foyer, entraînant un bouleversement de leur statut : l'épouse devient le chef de ménage en quelque sorte.

⁹ MONDAIN Nathalie *et al.*, 2012, « Les effets de l'émigration masculine sur les femmes et leur autonomie : entre maintien et transformation des rapports sociaux de sexe traditionnels au Sénégal », *Autrepart*, 2012/2 N° 61, p. 81-97.

¹⁰ ADJAMAGBO Agnès, CALVES Anne-Emmanuèle, « L'émancipation féminine sous contrainte », *Autrepart*, 2012/2 N° 61, p. 3-21. DOI : 10.3917/autr.061.0003.

attendu et s'accommoder – pour le moment – de relation libre avec leur partenaire tandis que les jeunes femmes ressentent davantage de pressions sociales, par ce qu'elles « vieillissent ». En effet, sur le marché matrimonial les femmes vieillissent plus vite que les hommes. Pour celles qui ne voient leur situation professionnelle changer elles sont contraintes de réviser leurs aspirations ; quand à celles qui deviennent « indépendantes », les représentations négatives à leur sujet peuvent contraindre également leur choix, leurs aspirations en termes de mariage qui subissent alors des compromis. Je révélerai alors l'évolution de leurs aspirations en veillant à considérer les étapes et les processus concourant au changement dans les projections, selon le sexe et les configurations individuelles et sociales de ces jeunes.